



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 08/10/2026

Présents : ARRIBAS Frutos, BATALLER Joaquin, BOUCHARD David, ECOLAN Armelle, GIVORD François, GAREL Sylvia, GERAULT David, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, MARCHAL Patrick, MIE Annabelle, LEFEVRE Christian, PENHOAT Yves-Marie, PHILIPPE Olivier, REMOND Pierre, RICARD Karine, WATTEZ Adrien

Excusés : DELAPORTE Nathalie, LE SAGE Sandrine,

RAPPEL : en raison de l'arrêté préfectoral concernant la sécheresse, la fosse de la piscine des Gayeulles n'a pas été remise en eau. Par conséquent, les cours du jeudi sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

1/ INSCRIPTIONS

Bilan inscriptions

Au 8/10/2026, le club compte 51 adhérents dont 5 nouveaux,

5 anciens adhérents devraient s'inscrire prochainement

10 personnes sont en attente pour une inscription au passage du niveau 1 (mais non inscrits car la fosse n'est pas disponible)

Une mise à jour du Groupe Whatsapp va être faite c'est-à-dire par exemple que les adhérents inscrits dans le groupe « formation N1 » vont être supprimés pour laisser place aux nouveaux préparants N1.

Une licence « non plongeur » est à prévoir pour le président de l'ASMR, Philippe Boutroux (Annabelle s'en charge)

2/ ENTRAINEMENTS

Pour rappel, les horaires des entraînements sont :

- les lundis de 20h à 21h30 à la piscine de Bréquigny avec un rdv dans le hall de la piscine à 19h45 pour être dans l'eau à 20h ;

- les jeudis de 19h15 à 21h à la piscine des Gayeulles avec un rdv dans le hall à 19h MAIS actuellement inaccessible en raison de l'arrêté préfectoral sécheresse jusqu'à nouvel ordre.

La section va demander une ligne d'eau à la piscine des Gayeulles en attendant que la fosse soit accessible pour pouvoir démarrer la formation des niveau 1

Les encadrants ont constaté que le lundi, les adhérents étaient nombreux ; en moyenne plus de 15 personnes viennent s'entraîner. Ce nombre est trop élevé pour assurer un cours confortable dans le bassin extérieur. Aussi la section propose de mettre en place un 2^{ème} encadrant le lundi pour répartir le groupe en 2, entre le bassin extérieur et le bassin intérieur.

Didier propose d'animer une session apnée le lundi tous les 15 jours.

3/ FORMATIONS

- Niveau 1 : 10 personnes ont demandé à suivre la formation mais avec le problème de la fosse vide, la formation ne commencera pas immédiatement.
- Niveau 2 : 5 personnes ont demandé à suivre la formation ; une évaluation est programmée le 18 octobre à la carrière de Fougères ; Karine et Pierre sont référents. Ensuite, les séances auront lieu les dim 25/10, dim 15/11, samedi 28/11 et dim 13/12 à la carrière de Fougères. Et des cours théoriques auront lieu à partir de janvier 2027.
- TIV : actuellement la section compte 7 TIV (Technicien d'inspection Visuelle) ; la section se demande si parmi les adhérents, des personnes aimeraient devenir TIV ; le CODEP a programmé une

formation les 5 et 6 décembre. La section propose de prendre en charge le cout de ces formations initiales pour 2 personnes.

- Passerelle PADI : il n'y a pas eu de demande cette année
- Une formation Nitrox est envisagée au printemps

4/ MATERIEL

- Camion : le démarreur et le rétroviseur droit ont été changé ; l'air bag serait à vérifier
- Remorque du bateau : les freins ont été changés
- Détendeurs : un entretien une fois par an est prévue ; le prochain intervient en début d'année 2027
- Pour le moment il n'y a pas d'achats matériels à prévoir

5/ SORTIES en Mer

- Les prochaines sorties en mer auront lieu les 17 octobre et 14 novembre

6/ TRESORERIE

Un compte bancaire ASMR pour la section plongée est créé à la BPO.

7/ VIE DU CLUB

Une soirée « vie du club » est programmée le 06.11.26. la section propose d'offrir l'apéritif et que chaque adhérents apporte du sucré ou salé à partager avec les autres membres.

En terme d'organisation :

- la salle ASMR est réservée ;
- Armelle envoie un mail aux adhérents pour inscription ;
- Sylvia fait les courses pour l'apéro cette soirée

Prochaine réunion : le jeudi 3 décembre à 18h30